

20200426 Rebellyon

<https://rebellyon.info/o-Contre-la-construction-d-un-nouveau-22218>

Contre la construction d'un nouveau centre de rétention administrative à Lyon, mobilisons nous !



Publié le 26 avril 2020

Le centre de rétention administrative (CRA) actuel de Lyon se trouve à Colombier Saugnieu, juste à côté de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry. Il a été créé en 1995 dans un ancien hôtel Formule 1. Après un premier aggrandissement en 2019, il est prévu d'en ouvrir encore un autre en 2022...

Les centres de rétention administrative sont des prisons pour étrangèr-es. Bien qu'ils ne soient pas désignés comme tels officiellement, ce sont des lieux d'enfermement où les violences policières, les menaces et les humiliations sont quotidiennes. L'État y enferme les personnes qu'il considère comme en situation irrégulière sur le territoire français. Les prisonnièr-es peuvent y être détenu-es jusqu'à 90 jours, à l'issue desquels iels sont soit déporté-es soit incarcéré-es en maison d'arrêt, soit relâché-es (tout en restant sous la menace constante d'une nouvelle arrestation).

En 2018, plus de 45 000 personnes ont été enfermées dans les 24 centres de rétention de France métropolitaine et outre mer. Cette année-là, 480 nouvelles places ont été créées, en aménageant les CRA existants, mais aussi en les agrandissant comme à Nîmes, Vincennes, Coquelles ou Lyon. En novembre 2019, le gouvernement a annoncé la construction de trois nouveaux CRA à Olivet (proche d'Orléans), Bordeaux et Lyon, avec pour objectif d'augmenter toujours plus les capacités d'enfermement. Ce sont les premières constructions de CRA depuis près de dix ans. L'État s'emploie à enfermer, torturer et expulser toujours plus les étrangèr-es. Et il ne lésine pas dans la guerre qu'il mène contre les personnes qui n'ont pas les "bons" papiers.

Le CRA actuel de Lyon se trouve à Colombier Saugnieu, juste à côté de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry. Il a été créé en 1995 dans un ancien hôtel Formule 1. Il a été agrandi en 2019, pour arriver à une capacité de 140 places. Il est "géré" par la Police aux Frontières (PAF) et par Forum Réfugié, association à laquelle l'Etat sous-traite un prétendu "accompagnement juridique", mais dont le rôle réel est de collaborer à la machine à enfermer et à expulser. En

2018, 1 498 adultes et 2 enfants y ont été enfermés, dont 92 % d'hommes et 8 % de femmes, selon le rapport annuel des associations qui interviennent dans les centres de rétention.

Le début des travaux du nouveau CRA est annoncé pour mai 2020. L'ouverture est prévue pour 2022. Il devrait être construit à proximité immédiate du CRA actuel, sur un terrain appartenant à Vinci, comme toute la zone autour de l'aéroport. Le budget estimé est de 12,5 millions d'euros, sa surface de 3200 m², et sa capacité de 140 places.

Nombre d'entreprises privées collaborent avec l'État et travaillent à maintenir le système des CRA. Entre la réouverture des CRA de Hendaye et de Geispolsheim, l'extension des CRA de Nîmes et de Coquelles, et le lancement des nouvelles constructions, les appels à projets fleurissent sur les plateformes d'annonces de marchés publics, et les promoteurs immobiliers constructeurs de taules partent à la cueillette des contrats juteux. Une poignée d'entreprises se partagent le marché : Eiffage, Thémis – FM [filiale Bouygues], Gepsa [filiale d'Engie], Sodexo, Spie Batignolles. À Lyon, la "réalisation" du nouveau CRA a été attribuée à Eiffage, censée être assisté par l'entreprise ICAMO, qui sur son site internet place la construction d'un CRA dans la rubrique "Sureté", et qui a déjà géré des chantiers pour la prison de Saint-Quentin Fallavier.

À Olivet, près d'Orléans, l'ouverture est prévue pour 2023, et le coût total estimé à treize millions d'euros. Un collectif s'est monté, et une mobilisation a d'ores et déjà commencé. Le 4 avril, une manifestation devait avoir lieu à Orléans.

La pandémie de Covid-19 apporte de nouveaux éléments à la situation. Dans les centres de rétention, les conditions d'enfermement étaient déjà merdiques, elles se sont encore plus dégradées : aberration d'être enfermé·es - en temps normal - mais encore plus alors que les déportations ne peuvent plus avoir lieu (plus d'avions, frontières fermées) ; parloirs interdits accentuant l'isolement ; impossibilité de respecter les "gestes-barrières" quand les cellules sont bondées ; impossibilité de "se défendre" correctement face au système judiciaire répressif, audiences au tribunal se déroulant sans les prisonnièr·es ; inquiétudes face aux incertitudes et tensions ; flics de la PAF qui peuvent entrer/sortir et diffuser le virus.... La machine à expulser ne peut plus fonctionner le système CRA montre donc son vrai visage : celui d'enfermer/torturer les personnes qui n'ont pas les bons papiers, quand bien même l'Etat et la PAF ne peuvent plus les déporter. En clair, Il faut continuer à enfermer, tant pis pour elleux s'iels crèvent.

Dans de nombreux centres, des prisonnièr·es se sont mobilisé·es, parfois en entrant en grève de la faim, pour exiger leur libération immédiate ; en faisant sortir leurs paroles à l'extérieur ; en bloquant les cours et les promenades. Bien que des détenu·es aient été libéré·es au cas par cas, les arrestations ont continué et de nombreuses personnes ont continué d'être incarcérées.

Le confinement et les politiques répressives et sécuritaires qui l'accompagnent rendent très difficile toute forme de mobilisation collective. De nombreux chantiers sont à l'arrêt, mais d'autres continuent coûte que coûte, au mépris de la protection de la santé des travailleur·euses, et il y a de fortes chances que ce soit le cas pour la construction du nouveau CRA. Il nous faut donc informer au maximum sur la construction qui se prépare, commencer dès maintenant à nous organiser collectivement, et nous tenir prêt·es à nous mobiliser rapidement, dès que ce sera possible, pour que cette nouvelle prison ne voie par le jour.

À bas les cra, à bas les frontières, soutien à tous·tes les prisonnièr·es !